

le kiif

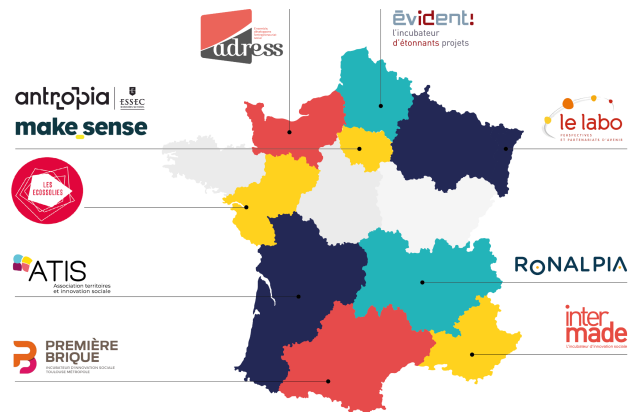
LES SENTIERS: Programme d'accompagnement à l'implantation en milieu rural des innovations sociales

Les campagnes sont (aussi) des territoires accueillants pour l'innovation sociale !

Nous, les incubateurs d'innovation sociale membres du Kiif, sommes implantés dans neuf régions françaises.

Nous sommes donc bien placés pour connaître ces territoires et pour repérer les lieux accueillants où les innovations sociales pourront rencontrer des besoins, en complémentarité avec les acteurs déjà présents.

[Notre manifeste.](#)



Nos objectifs à travers Les Sentiers :

1. **Favoriser l'essaimage en zone rurale des entreprises de l'économie sociale et solidaire.** Pour cela, nous serons des tiers de confiance territoriaux qui faciliteront la compréhension des territoires et l'identification de coopérations pertinentes.
2. **Contribuer à créer des territoires ruraux accueillants pour les entreprises sociales** venues d'ailleurs qui proposent des réponses à des besoins du territoire pour lesquels aucune solution n'était encore prévue.
3. **Permettre aux entreprises sociales de gagner du temps** en appréhendant et en décryptant rapidement et efficacement les études de faisabilité territoriale.

A propos du programme d'accompagnement

Grâce aux sentiers, vous serez paré-e à essayer !

- Assurez-vous que vous êtes bien prêt.e à essayer
- Trouvez le meilleur endroit où diffuser votre solution.
- Connectez-vous à une communauté d'entreprises sociales qui se posent les mêmes questions que vous.
- Faites-vous guider sur votre nouveau territoire par une organisation qui le connaît sur le bout des doigts.

Un accompagnement collectif national

Organiser son étude de faisabilité et se nourrir des expériences d'autres.

Analyser et prioriser ses territoires de développement.

Travailler sur l'adaptation de son modèle et sur le transfert de son savoir-faire

Un accompagnement sur-mesure local

Comprendre le territoire d'implantation.

Entrer en contact avec les acteurs du territoire.

Identifier les coopérations à initier.

Du contenu sur la ruralité

Un événement national pour rencontrer des territoires, faire se rencontrer les besoins et les solutions.

Des rencontres en visioconférence avec des acteurs clés des territoires : AMRF, RTES, ANPP, Bouge ton coq, Bleu Blanc Zebre, Villages Vivants etc..

Le contenu, en détail :

1 - L'accompagnement collectif national : deux séminaires de deux jours pour réfléchir à votre implantation et ses modalités

09 et 10 Juillet 2024 : Préparer son essaimage et choisir un territoire

- Jour 1 : lancement du programme & reproductibilité de son modèle
- Jour 2 : construire son étude de faisabilité et prioriser son territoire d'essaimage

Octobre 2024 (dates à définir) : adapter son modèle et préparer l'expérimentation

- Jour 3 : construire son cadre de transfert du savoir-faire
- Jour 4 : anticiper les contraintes sur les modèles structurels et économiques

2- L'accompagnement individuel sur place par un incubateur ancré sur le territoire

En septembre

- Un accompagnateur dédié vous ouvre les portes du territoire.
- Un ou plusieurs rendez-vous à distance pour calibrer l'accompagnement en local.

- Un accompagnement sur place pour comprendre le fonctionnement du territoire, rencontrer les acteurs essentiels, initier des coopérations et échanger sur les opportunités partenariales et financières offertes par le territoire.

3- La communauté : s'inspirer et rencontrer des acteurs dans des dynamiques similaires aux vôtres

- **Un cycle de 6 webinaires sur les enjeux des territoires ruraux**

Six webinaires ouverts à la communauté des structures qui se posent la question de l'essaimage de leurs solutions dans les territoires ruraux, avec des interventions d'experts de la ruralité : l'Association des maires ruraux de France, Insite, Bouge ton Coq, l'ANCT etc.

- **Des rencontres**

Un ou plusieurs temps de rencontre entre les acteurs du monde rural, les structures désireuses d'essaimer leurs activités, les décideurs politiques et les financeurs.

Les critères de sélection du programme

Afin de bénéficier de l'accompagnement et d'être intégré à la communauté des Sentiers, votre projet d'essaimage remplit les conditions suivantes.

1 - Champs d'action de votre structure

Votre projet répond à un de ces six défis de la ruralité identifiés par l'Avise et le RTES, dans le cadre du [projet Tressons](#) :

- Emploi et économie locale
- Service de proximité
- Transition écologique et solidaire
- Solidarité et cohésion sociale
- Mobilisation collective
- Engagement citoyen

2 - Innovation sociale

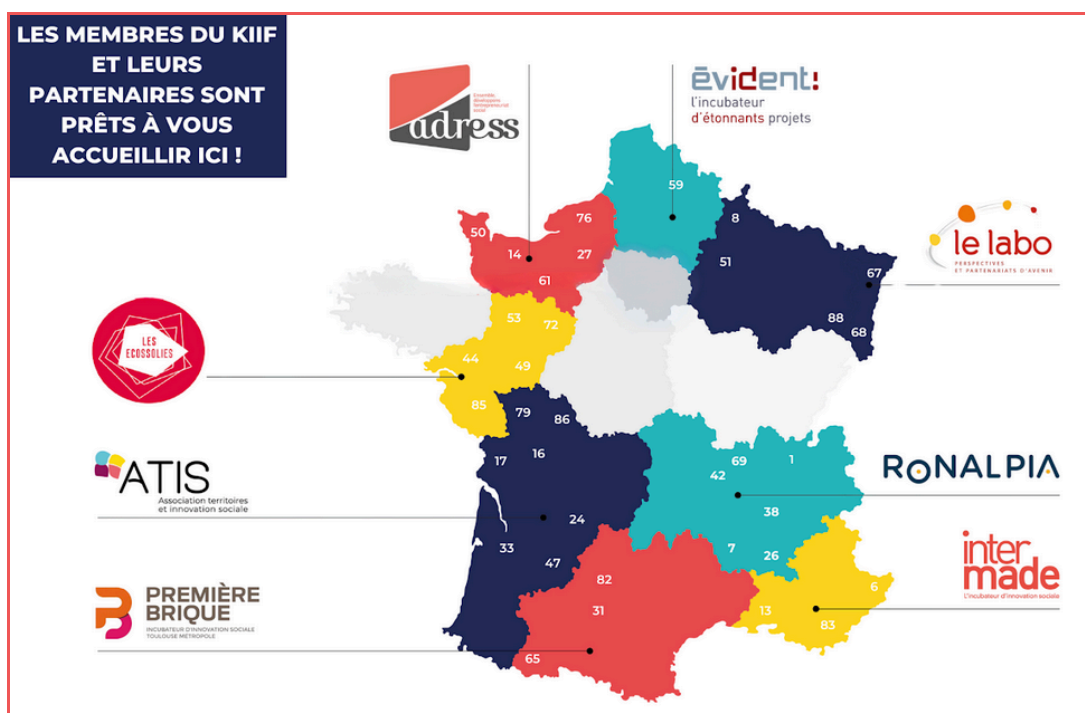
- Votre projet respecte les critères de l'économie sociale et solidaire : lucrativité limitée, gouvernance participative, utilité sociale.
- Votre projet apporte une réponse nouvelle à un besoin nouveau, peu ou mal satisfait sur son territoire.

3 - Stade de maturité :

- Votre structure a fait la preuve de son impact sur son territoire
- Votre structure a la volonté et se donne les moyens d'essaimer en territoire rural
- Votre structure rencontre un enjeu à essaimer dans les territoires ruraux
- Votre structure a la capacité d'expérimenter en 2024-2025

4 - Les territoires d'implantation visés.

Les membres du Kiif peuvent accueillir votre étude de faisabilité d'implantation sur les territoires qu'ils connaissent.



Le processus de sélection

Ce programme accompagne les organisations qui souhaitent explorer le développement de leurs activités dans les territoires ruraux. Nous serons très attentifs lors du processus de sélection aux différents critères de sélection, mais également à vos capacités d'implication dans le programme et dans votre stratégie de développement.

- Appel à projets jusqu'au **26 mai 2024**
- Comité de sélection en visio **le 18 juin** (Merci d'anticiper votre disponibilité pour représenter votre structure le 18 juin au matin).

[Le dossier de candidatures est accessible ici.](#)

En savoir plus

Le dossier de candidatures est [accessible ici](#).

Si vous n'êtes pas prêt à entamer votre essaimage vers les territoires ruraux, mais que vous êtes intéressés par la participation aux webinaires, vous pouvez [vous inscrire ici](#).

Deux réunions d'informations sont organisées, n'hésitez pas à vous inscrire :

- [le 13 mai à 12h](#)
- [le 20 mai à 12h](#)

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Lucas PERRIER : lucas.perrier@ronalpia.fr

Foire aux questions

Ce programme est-il accessible aux projets urbains qui souhaitent adapter leur modèle à la ruralité ?

Oui, le programme est accessible aux projets urbains qui souhaitent adapter leurs modèles.

Ce programme est-il accessible à des projets qui souhaitent essayer dans la même région que leur siège social ?

Oui.

Faut-il forcément vouloir créer une antenne physique territoriale, ou un essaimage par dissémination ou diffusion est envisageable ?

Les projets ayant un projet d'essaimage par dissémination ou diffusion sont encouragés à postuler au programme. Ces modes d'essaimage nous semblent parfaitement adaptés à l'inscription de vos activités en ruralité.

Qu'entendons-nous par ruralité ?

Pour ce programme, nous nous sommes basés sur la lecture de la ruralité de l'ANCT et de l'INSEE. [Vous trouverez ici](#) les communes qualifiées comme rurales.

Nous avons conscience que vos projets dépassent les frontières communales, n'hésitez donc pas à nous présenter vos projets pour que nous discussions ensemble de la possibilité de vous intégrer au programme.

Peut-on candidater si le territoire d'implantation n'est pas encore priorisé ?

Vous trouverez ci-dessous les territoires sur lesquels nous pouvons vous accompagner cette année. Si votre département souhaité d'essaimage ne s'y trouve pas, n'hésitez pas à nous contacter, nous essayerons de vous mettre en lien avec une structure d'accompagnement sur ce territoire. Vous pouvez également vous inscrire pour suivre les webinaires destinés à la ruralité du programme.

Les départements couverts par le programme.

Normandie : Calvados, Manche, Eure, Seine-Maritime, Orne.

Nouvelle Aquitaine : Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Lot-et-Garonne, Gironde, Deux-Sèvres.

Pays de la Loire : Loire-Atlantique, Vendée, Maine et Loire, Mayenne.

Hauts de France : Nord.

PACA : Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Var.

Grand-Est : Bas Rhin, Haut Rhin, Vosges, Ardennes, Marne.

Occitanie : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne.

AURA : Ain, Rhône, Isère, Ardèche, Drôme, Loire.